

PREFECTURE

INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT.

AVIS modifié D'ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE.

Demande d'ouverture d'une enquête publique unique portant :
SUR LA DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE CONCERNANT LE
PROJET DE PARC EOLIEN DE « LA MONTAGNE DE SASSES » SUR LE TERRITOIRE
DE LA COMMUNE DE MONTS DE RANDON,
PAR LA SOCIÉTÉ SAS EOLIENNES DE LA MONTAGNE DE SASSES, FILIALE DE VSB

Le public est informé que l'arrêté n° PREF-BCPPAT- **2023-101-001** du 11 avril 2023 prescrivant l'ouverture d'une enquête publique unique pour la demande d'autorisation environnementale du projet présenté par la société SAS Eoliennes de la Montagne de Sasses, filiale de VSB est modifié par l'arrêté n° PREF-BCPPAT-2023-107-002 du 17 avril 2023.

M. Michel VIEILLEDENT, cadre de la chambre d'agriculture, en retraite, désigné par le tribunal administratif de Nîmes en qualité de commissaire-enquêteur, recevra le public à la mairie de Monts de Randon :

- **jeudi 04 mai 2023, de 09h00 à 12h00**, au lieu de lundi 4 mai, contrairement aux mentions figurant sur l'avis initial.
- **vendredi 12 mai 2023, de 14h00 à 17h00**,
- **mercredi 24 mai 2023, de 09h00 à 12h00**,
- **mardi 06 juin 2023, de 14h00 à 17h00.**

L'ensemble des autres informations restent inchangées.

Pour le préfet et par délégation
La secrétaire générale



Laure TROTIN